



Maïs sucré

Avertissement N° 9 – 30 juillet 2015

Pyrale univoltine

- Les dates de dépistage et de traitements pour toutes les régions demeurent inchangées.

Pyrale bivoltine – 2^e génération

- Début des captures de papillons dans quelques sites de Laval et de la Montérégie.
- Dates prévisionnelles de dépistage et de traitements pour Laval et la Montérégie.
- Stratégie d'intervention avec les trichogrammes.

Rouille, pucerons et légionnaire d'automne

- Surveillez vos champs.

Ver de l'épi

- Depuis le début de la saison, aucune capture de papillons ni aucun dommage jusqu'à maintenant.

PYRALE UNIVOLTINE

Les captures de papillons de la pyrale univoltine se poursuivent sur des sites des régions suivantes : Basses-Laurentides, Lanaudière, Laval, Mauricie et Montérégie. Du dépistage a été effectué au cours de la dernière semaine dans des champs des Basses-Laurentides, de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Quelques masses d'œufs et larves, et/ou des dommages ont été observés dans certains champs de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Les dates de dépistage et de traitements demeurent inchangées pour toutes les régions du Québec (pour plus de détails, consultez l'[avertissement N° 7](#) du 16 juillet 2015).

PYRALE BIVOLTINE – 2^e GÉNÉRATION

Les captures de papillons de pyrale bivoltine (2^e génération) ont commencé dans quelques sites des régions de Laval et de la Montérégie. Selon ces données de piégeage et le cumul des degrés-jours de croissance, nous prévoyons que **les premières pontes devraient débiter vers le 3 août dans les régions de Laval et de la Montérégie**. Ainsi, les premières larves devraient être observées vers le 8 août dans ces deux régions. Le prochain avertissement fera état de la situation pour les autres régions.

Pour plus d'information sur la pyrale du maïs (identification de l'insecte, méthodes de dépistage, méthodes de lutte, etc.), consultez le bulletin d'information « [Pyrale du maïs dans le maïs sucré : biologie, surveillance, dépistage et stratégies d'intervention](#) ».

Dates de dépistage

À partir de la date indiquée pour l'apparition des premières larves, visitez les champs menacés à intervalles réguliers. À cette période, les premières masses d'œufs seront écloses et les jeunes larves auront commencé à cribler les jeunes plants de trous minuscules.

Dates de début du dépistage de la pyrale bivoltine (2^e génération)

Régions	Début du dépistage des masses d'œufs vers le :	Début du dépistage des larves vers le :
Laval et Montérégie	3 août	8 août

Stratégie d'intervention avec les trichogrammes

L'introduction des trichogrammes dans les champs se fait plus tôt que les traitements insecticides conventionnels. En effet, les trichogrammes sont efficaces contre les œufs de la pyrale, contrairement aux traitements insecticides, qui eux, sont dirigés contre les larves. Les trichocartes doivent donc être installées avant le début de la ponte de la pyrale. La ponte de la pyrale bivoltine (2^e génération) devrait commencer autour du 3 août dans les régions de Laval et de la Montérégie. Pour ces régions, les trichogrammes devront être actifs dès cette date dans les champs menacés.

Dates prévisionnelles des traitements insecticides

Consultez le tableau ci-dessous pour connaître les dates d'intervention recommandées pour les stratégies de lutte de 1 à 3 traitements appliqués sur des champs qui atteignent le stade 6 feuilles ou plus durant la période de ponte. Rappelons que les traitements insecticides doivent cibler les jeunes larves en train de s'alimenter sur les plants de maïs, entre l'éclosion des œufs et l'entrée des larves à l'intérieur des épis.

Même si des dates prévisionnelles de traitements insecticides sont émises par le RAP, il est fortement recommandé de **dépister les champs pour déceler la présence de masses d'œufs, de larves ou de criblures** avant de prendre la décision de faire un traitement insecticide. Cela est d'autant plus important pour les producteurs qui optent pour une stratégie à 1 traitement (comparativement à 2 ou 3 traitements).

Dates prévisionnelles des traitements contre la pyrale bivoltine (2^e génération)

Régions	Début de la ponte	Nombre et dates des traitements pour ces régions (prévision)*
Laval et Montérégie	Vers le 3 août	Stratégie à 1 traitement : 19 août Stratégie à 2 traitements : 14 et 21 août Stratégie à 3 traitements : 8, 15 et 22 août

* IMPORTANT : Ces dates peuvent varier de quelques jours selon les observations effectuées par les collaborateurs du réseau maïs sucré. Les prochains avertissements vous tiendront au courant de ces changements, s'il y a lieu.

Pour plus d'information sur les traitements insecticides, consultez le bulletin d'information « [Insecticides et fongicides homologués dans la culture du maïs sucré en 2015](#) ».

TABLEAU SYNTHÈSE DES STRATÉGIES D'INTERVENTION POUR LES DEUX RACES DE LA PYRALE DU MAÏS SELON LA RÉGION

Groupe de régions	Semaine débutant le			
	27-juil	03-août	10-août	17-août
Basses-Laurentides, Centre-du-Québec, Estrie, Lanaudière et Outaouais	Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.	<i>Dépistez les champs menacés.</i>		
Capitale Nationale et Chaudière-Appalaches	Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.		<i>Dépistez les champs menacés.</i>	
Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Hautes-Laurentides et Saguenay - Lac-Saint-Jean	Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.			<i>Dépistez les champs menacés.</i>
Laval et Montérégie	Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.	<i>Dépistez les champs menacés.</i>	Les larves de la pyrale bivoltine (2e génération) sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.	

ROUILLE

Dans quelques champs, on rapporte la présence de rouille sur le feuillage de certains cultivars de maïs sucré, mais les niveaux d'infestation sont généralement trop faibles pour justifier une intervention. Cette maladie se manifeste par la présence de pustules brun rougeâtre sur la face supérieure des feuilles. Avec le temps, les pustules deviennent brun noirâtre. Le premier moyen de défense contre la rouille est la résistance ou la tolérance variétales. Pour les autres cultivars, il peut parfois être nécessaire d'intervenir avec un fongicide pour protéger le maïs sucré tardif. Surveillez les champs qui ne sont pas encore au stade « croix » et consultez votre conseiller avant toute intervention.

Il est recommandé de visiter les champs tardifs pour **dépister la présence de rouille sur les feuilles**. Il n'existe pas de seuil d'intervention au Québec. Ailleurs, les seuils d'intervention pour la rouille dans le maïs sucré sont mal définis. Dans l'État de [New York](#) et en [Ontario](#), on propose de faire un traitement lorsqu'on trouve plus de 6 pustules par feuille avant l'apparition des soies. Chose certaine, pour une grande efficacité, les traitements faits à un stade de croissance précoce du maïs sont à privilégier. **Seuls les traitements réalisés avant la croix seraient utiles.**

PUCERONS

Certains collaborateurs rapportent la présence de pucerons dans des champs de maïs sucré. Dans la plupart des cas, les niveaux d'infestation sont trop faibles pour justifier des traitements spécifiques contre cet insecte. Visitez vos champs et dépistez la présence de pucerons. Pour plus d'information (identification, seuils d'intervention, moyens de lutte, etc.), consultez le bulletin d'information « [Les pucerons dans le maïs sucré](#) ».

LÉGIONNAIRE D'AUTOMNE

Au cours de la dernière semaine, quelques papillons de légionnaire d'automne ont été capturés dans des sites de piégeage des régions suivantes : Basses-Laurentides, Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, Estrie, Montérégie et Saguenay–Lac-Saint-Jean. Quelques larves ont été observées dans un champ de la Montérégie. Les papillons de légionnaire d'automne arrivent du sud des États-Unis par les vents et il est impossible de déterminer où ils se poseront. On ne peut savoir avec certitude qu'il y a présence de la légionnaire d'automne dans un champ qu'à l'aide de pièges à phéromone, ou encore, en **dépistant les dommages dans le champ** alors que les larves sont encore présentes sur le feuillage.

Il est recommandé de dépister régulièrement vos champs de maïs sucré tardif afin de vérifier la présence de dommages sur le feuillage. Il est important d'intervenir à ce moment, puisque les jeunes larves sont encore sur le feuillage, et donc vulnérables aux insecticides. Plus tard, les larves se retrouvent dans les épis où elles se nourrissent des grains en formation et où elles sont difficiles, voire impossibles à contrôler. Si un traitement insecticide est effectué, il est recommandé d'utiliser un insecticide homologué à la fois contre la légionnaire d'automne et contre la pyrale du maïs.

Pour voir des images de la légionnaire d'automne (papillons, masses d'œufs, larves et dommages), consultez [IRIIS Phytoprotection](#) ou la [banque d'images](#) d'Agri-Réseau. Pour d'autres informations sur l'identification de la légionnaire d'automne et les moyens de lutte, consultez cette [fiche d'information](#) de l'Ontario.

VER DE L'ÉPI : AUCUNE CAPTURE DE PAPILLONS

Depuis le début de la période de piégeage du ver de l'épi, aucun papillon n'a été capturé et aucun dommage n'a été rapporté. Rappelons que le piégeage « ferme par ferme » est fortement recommandé pour surveiller l'arrivée du ver de l'épi. Pour plus d'information sur la méthode de piégeage, consultez la vidéo « [Le piégeage d'insectes dans le maïs sucré](#) » ou le bulletin d'information « [Le ver de l'épi du maïs : identification, biologie et stratégie d'intervention](#) ». Pour commander du matériel de piégeage, vous pouvez contacter [Distributions Solida](#) au 418 826-0900.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Brigitte Duval, agronome – Avertisseuse
Direction régionale du Centre-du-Québec, MAPAQ
Téléphone : 819 293-8255, poste 4432
Courriel : brigitte.duval@mapaq.gouv.qc.ca

Pierrot Ferland, agronome – Avertisseur
Direction régionale de la Mauricie, MAPAQ
Téléphone : 819 371-6761, poste 4612
Courriel : pierrot.ferland@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 9 – Maïs sucré – 30 juillet 2015